

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 20 Décembre (20/12/2012)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 14 décembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLANT, **Adjoints,**
M. Alain JEAN, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY-MOTHES), M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par Mme STOCCO), **Adjoints,**
Mme Eliane BENECH (représentée par M. SELAM), M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. LENFANT), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. GUILLAMAT), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ETAIENT ABSENTS :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint,**
M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme Christine LASSALLE est nommée secrétaire de séance.

07 – 20 Décembre 2012

**ANCIEN CARMEL CENTRE INTERNATIONAL D'ACCUEIL ET DE SEJOUR –
TARIFICATION DES CHAMBRES ET DORTOIRS**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 novembre 1999 décidant de confier la gestion du Centre d'Accueil et de Séjour au Club Alpin Français,

Vu la délibération n° 19 du Conseil Municipal en date du 22 décembre 2005 fixant la tarification des chambres et dortoirs du Centre d'Accueil et de Séjour « l'Ancien Carmel »



CONSIDERANT que la tarification des chambres et dortoirs du Centre d'Accueil et de Séjour « l'Ancien Carmel » doit être relevée.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **FIXE** les tarifs des chambres et dortoirs, à compter du 1^{er} janvier 2013, comme suit :

	Ancien tarif en €uros	Nouveau tarif en €uros
Nuitée normale	14,00	14,30
Nuitée pèlerins	13,00	13,30
Nuitée groupe	13,00	13,30
Nuitée handicapés (avec sanitaire)	15,30	15,30
Nuitée avec sanitaire privé	20,20	20,50
Enfant de moins de 12 ans et membre du Club Alpin Français	10,60	10,80
Petit déjeuner	5,00	5,100
Repas pèlerin	12,80	13,10
Repas	12,80	13,10

Pour copie conforme

Moissac le 21 décembre 2012

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :